

CONVOI 73 NOTRE LIEN

Lettre d'information de l'Association Les Familles et Amis des Déportés du Convoi 73

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - EXERCICES 2019 et 2020 CONVOCATION

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous vous prions de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra exceptionnellement en visionconférence (par Zoom) en cette année 2021, vu les circonstances sanitaires dont nous devons tenir compte, et la non-disponibilité des salles de réunion recevant du public.

Nous avons déjà été dans l'obligation de réduire notre habituelle commémoration du 15 mai 1944, qui s'est limitée à un moment de recueillement, à un dépôt de gerbes et un kaddish, prononcé par les présents, devant le wagon-témoin à Drancy, lieu emblématique, le dernier avant la Gare de la Déportation de Bobigny, que nos parents, les hommes du Convoi 73, ont connu de leur France qui n'a pas su les protéger de la barbarie nazie. Nous étions une trentaine de participants, de tous âges et tous très motivés pour signifier combien nos déportés restent présents et honorés par notre association.

Étant donné que, pour les mêmes raisons, l'Assemblée Générale n'avait pu se tenir en 2020, nous réunissons les rapports de 2019 et 2020.

Nous espérons avoir le plaisir de nous retrouver physiquement, ultérieurement.

La date retenue en visioconférence est le 30 JUIN 2021 à 18 heures. Voir modalités en page 12.

Le présent document vous donne le programme dont nous débattons par visioconférence.

Les éléments vous permettant de vous connecter à la visioconférence se trouvent en page 12, et bulletins de votes, bulletin d'intention, bulletin d'adhésion et cotisation, sont imprimés en annexe.

Ces éléments de vote sont à nous retourner avant le 25 Juin 2021, exceptionnellement à l'adresse :

LES FAMILLES ET AMIS DES DÉPORTÉS DU CONVOI 73

Mme. Louise COHEN, 85 B avenue Gambetta, 75020 PARIS

À l'ordre du jour, voici les sujets qui seront abordés :

- 1 - Désignation du Président de séance, du Secrétaire de séance, et de 2 assesseurs pour le déroulement des votes
- 2 - Rapport moral du Président Henri Bitran et rapport d'Activité du Secrétaire Daniel Aptekier-Gielibter, regroupés pour les exercices 2019 et 2020.
- 3 - Rapport de la Trésorière, Martine Alias et de son adjoint Isy Szeier, présentation des comptes des exercices 2019 et 2020.
- 4 - Renouvellement du Conseil d'Administration (bulletin de vote page 12) :
 - . approbation des comptes..
 - . reconduction des mandats arrivés à échéance.
 - . Nouveaux candidats, et appel à candidatures à exprimer au moyen du Bulletin d'intention ci-joint en annexe. Les nouvelles candidatures sont sollicitées et attendues. Qu'elles n'hésitent pas à s'exprimer !

5 - Informations et questions diverses :

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers amis, l'assurance de nos sentiments fraternels.

Le Bureau : Henri Bitran Président, Philippe Benadiner Vice-Président, Daniel Aptekier-Gielibter Secrétaire, Louise Cohen Secrétaire Adjointe, Martine Alias Trésorière, Isy Szeier Trésorier adjoint.

1. Désignation du Président de séance, du Secrétaire et des 2 Assesseurs.

2. Rapport Moral du Président et Rapport d'Activité du Secrétaire -Année 2019-2021.

Cher.es ami.es,

Le présent rapport regroupe 2 des 3 rapports obligatoires des assemblées générales annuelles de notre association : le rapport moral du Président, Henri Bitran, et le rapport d'activités préparé par le Secrétaire, Daniel Aptekier-Gielibter. Il regroupe aussi les deux années 2019 et 2020, puisque la crise sanitaire nous a empêchés de tenir notre assemblée générale l'an dernier.

De plus, comme à chaque AG, nous nous trouvons dans l'exercice délicat d'être à cheval sur 2 types de périodes, nous devons traiter de l'année civile précédente, tout en n'oubliant pas les 4 ou 5 mois de l'année en cours puisque notre AG a lieu traditionnellement la 2e quinzaine de mai.

Depuis notre dernière AG, le 19 mai 2019, le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois.

Tout d'abord physiquement, en présentiel, puis, à distance, au moyen de procédés techniques que, même les intelligences les plus fertiles ne pouvaient imaginer en 1944.

Lors de sa 1ère réunion, le 19 mai 2019, à l'issue de son élection par notre AG, le CA a élu, en son sein, le bureau de l'association : PRÉSIDENT : Henri BITRAN ; VICE PRÉSIDENT : Philippe BENADINER ; SECRÉTAIRE : Daniel APTEKIER-GIELIBTER ; SECRÉTAIRE ADJOINTE : Louise COHEN ; TRÉSORIERE : Martine ALIAS ; TRÉSORIER ADJOINT : Isy SZEIER.

Du fait de la crise sanitaire et de l'impossibilité de réunir l'AG en 2020, les mandats d'administrateurs de 2 ans, de Martine Alias, Philippe Benadiner, Martine Blanco et Jean-Jacques Pascal, qui auraient dû arriver à échéance en mai 2020 ont été, conformément à la réglementation, prolongés jusqu'à ce jour.

Les mandats des autres administrateurs, Daniel Aptekier-Gielibter, Henri Bitran, Louise Cohen, David Fallik, Myriam Gaborit, Alexis Halpérin, Philippe Magnes, Anne Maria Pascal, Esther Pitcho, Claire Romi et Isy Szeier, sont arrivés à échéance cette année.

Nous avons donc à renouveler aujourd'hui la totalité du Conseil d'administration, dont 4 membres pour 1 an.

Voici donc les différents dossiers sur lequel notre CA a travaillé durant des 2 dernières années ou auxquelles notre association a participé.

- Accueil d'étudiants estoniens en France :

Lors de ce 1er CA réuni en 2019, a été constitué, conformément à la décision de l'AG, un groupe de travail destiné à une action d'accueil d'étudiants ou lycéens baltes en France dans des familles de victimes directes ou indirectes de la Shoah.

Malgré le travail acharné de Jean-Jacques (que ce soit pour l'organisation que pour l'obtention d'une subvention), à l'initiative de cette action, et la réception favorable de nos interlocuteurs baltes, cette action n'a pu être conduite à son terme, par faute du nombre de familles volontaires parmi nous.

- Voyage de la Mémoire :

Le voyage biennal de la Mémoire sur les traces des victimes du Convoi 73, organisé avec le Mémorial de la Shoah (Mathias Orjek), était prévu du 18 au 22 mai 2020, et a nécessité un important travail de la part de certains membres du CA. Il a dû être annulé.

La demande de subvention pour ce voyage a nécessité un gros travail et suscité des avis divergents au sein du CA. Cette demande n'a, cette année, pas reçu de réponse favorable de la part du Ministère pour cause de contraintes budgétaires. Le prochain voyage de la Mémoire devrait avoir lieu, si la situation sanitaire continue de s'améliorer, en mai 2022

- Cérémonie annuelle au cimetière du Père Lachaise :

Comme tous les ans, en période de Rosh Hashana, nous nous sommes réunis devant la stèle rendant hommage aux déportés du Convoi 73 le 3 octobre 2019 avec un repas convivial qui a suivi en Mairie du 20e. En 2020, nous avons dû revoir notre ambition à la baisse : la cérémonie devant la stèle n'a pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires.

En revanche, une cérémonie s'est déroulée à Drancy le 18 octobre à l'initiative de Philippe Magnes.

Nouveau panneau à côté de la stèle : un travail est en cours sous la responsabilité d'Esther Pitcho, Louise Cohen et Claire Romi pour qu'une plaque, vraisemblablement en plexiglass, où seront inscrits les noms des 878 déportés du convoi soit posée à côté de la stèle au Père Lachaise.

- Panneaux d'expositions :

Afin de pouvoir tenir un stand lors de manifestations auxquelles notre association est conviée, comme par exemple, la Fête des associations juives organisée par «Yiddish sans frontières» lors de la semaine des cultures juives, il est nécessaire de disposer de matériel.

La réalisation de kakémonos a été envisagée avec les classes d'arts plastiques du lycée Marceau de Chartres qui ont déjà fait un travail sur le Convoi 73 avec leur enseignant Christophe Lezenven et sur les timbres avec M. Bonnot.

Ce projet, qui pourrait constituer une exposition itinérante, reste en attente de réalisation.

- Graffitis du Fort IX :

Le CA a demandé, via Isy Szeier, au musée du Fort IX à KAUNAS de bien vouloir montrer la brochure de photographies, exposées en 2002 au Musée de l'Holocauste de Washington, des graffitis, aujourd'hui disparus, relevés par M. R. Schmittlein dans la «salle des français» en 1961.

- Prison Patarei à Tallinn :

Pierre Kukawka qui avait quitté le CA a souhaité continuer à suivre le projet du gouvernement estonien de transformer la prison Patarei en « musée des crimes du communisme » afin de faire en sorte, avec Olivier Lallieu du Mémorial de la Shoah et de Serge Klarsfeld, qu'il y ait une trace de la Shoah dans les pays baltes et du passage de nombreux Juifs, notamment les Français du Convoi 73, dans cette prison.

Un engagement avait été pris en ce sens par le Ministre de la Justice estonien lors d'un précédent Voyage de la Mémoire.

Nous avons saisi l'occasion d'une récente demande d'autorisation de déplacement des plaques commémoratives du Convoi 73 pour relancer cet engagement qui ne semble pas faire partie du projet architectural présenté.

Jean-Jacques Pascal demande à pouvoir continuer de suivre ce dossier très délicat, puisque les autorités estoniennes semblent vouloir effacer la réalité peu reluisante de soutien, voire de participation active, d'une partie de la population aux atrocités nazies.

- Participations à d'autres activités en lien avec l'objet de notre association :

Notre association participe par la présence de membres du CA au Comité de pilotage de la gare de la Déportation de Bobigny, à la commission Mémoire du CRIF, au Comité d'organisation du Forum des générations de la Shoah.

- Témoignages :

La situation sanitaire n'a permis que le témoignage d'Henri Zajdenwegier devant deux classes de terminales au Lycée La Bruyère de Versailles.

Il s'agit pourtant d'une action que nous souhaitons développer.

- Facebook :

L'idée de création d'un compte est abandonnée car ne correspondant pas aux besoins de l'association.

- Cérémonie du 15 mai 2021 à Drancy devant le wagon mémorial :

Elle s'est tenue cette année malgré les craintes de manifestations sur la Palestine et Israël le même jour.

- Timbre Convoi 73 :

Il reste une petite quantité de timbres à vendre.

- Article Convoi 73 sur Wikipedia :

À mettre à jour.

- Site internet de l'association :

Ce site créé initialement par Emanuel le fils de Martine Blanco, repris, rénové et animé par Lilian, le fils d'Anne Maria Pascal durant quelques années, se trouve être en déshérence.

La personne qui était chargée d'en reprendre les rennes et l'animer, n'a rien fait.

À ce jour, notre site n'existe plus alors que nombre d'entre nous regrettent la période où s'y tenait un forum vivant et qu'un tel site apparaît à tous comme indispensable pour faire connaître le Convoi 73, notre association et pour permettre une communication utile entre nos membres.

Il convient d'examiner les conditions de re-crédation du site et la désignation d'un web-mestre.

En tout état de cause, il conviendra que ce site soit alimenté régulièrement par des informations de toutes sortes et il sera nécessaire que l'ensemble des adhérents, notamment de province, l'alimentent.

À la suite du décès d'Eve-Line Blum, une des co-fondatrices de notre association, le CA a envisagé de prendre contact avec son fils pour mettre en commun les travaux réalisés et des archives.

Les décisions concernant le site et la prise de contact avec le fils d'Eve-Lyne Blum sont remises à l'assemblée générale.

- Chantier de la gare de Déportation de Bobigny :

À l'invitation de la Mairie de Bobigny, certains membres du CA ont pu participer à une visite de ce chantier.

La gare et le hangar vont rester tels qu'ils sont. Le pont sera réaménagé avec la création d'une zone d'accueil avec présentation du site, à l'endroit où rentraient les véhicules à l'époque. Cette zone dite du « futur » dominera celle dite du « passé ».

Le projet est également articulé autour de la restauration des anciens pavés, aujourd'hui enfouis pour partie sous le bitume mais autrefois foulés par les déportés.

Il s'agit d'un très gros chantier, au visuel encore assez flou. Bien que notre association fasse partie du comité de pilotage, les principaux pilotes, outre la Ville de Bobigny sont le Mémorial et la FMS.

Notre association a proposé l'insertion d'un pavé par convoi parti de la gare de déportation de Bobigny.

Pavé sur lequel serait inscrit, soit le nom tiré au sort d'un déporté de ce même convoi, soit le numéro et la date de départ du convoi ainsi que le nombre de déportés.

Un dépliant sur l'aménagement paysager et scénographique de la gare de déportation a été édité par la Mairie.

- Projets :

Notre association ne pourra survivre que si nous avons des projets nouveaux.

Nous sommes donc à l'écoute de toutes les idées que nos adhérents pourraient proposer.

1. Voyage de collégiens de Bobigny volontaires sur les traces du convoi 73, couplé à celui de la mémoire en 2022.

Un Comité se penche sur la faisabilité du projet et, le cas échéant, sur sa préparation.

2. Témoignages sur le convoi 73.

Projet de proposer les textes des témoignages d'Henri Zajdenwegier à la commission Mémoire et transmission du Mémorial qui publie les témoignages des survivants de la Shoah.

À cela pourrait s'ajouter des témoignages de familles de déportés du convoi 73 comme dans « Nous sommes 900 Français. »

3. Ravivage de la flamme du soldat inconnu par notre association :

Projet aussi en attente du fait de la crise sanitaire.

4. Archives :

Les archives stockées depuis des années chez Louise ont été triées et transportées au Mémorial de la Shoah par Louise, Martine, Philippe M, Pierre et Alain.

5. Pavés de la mémoire, Stolpersteine :

Instaurer cette « tradition » dans la région Île de France, tels qu'ils existent déjà dans l'Est (et à Rouen).

- Notre Lien :

Envoyé à la fois par mail et par courrier car de nombreux adhérents souhaitent encore le recevoir en version papier, la rédaction, l'impression et l'envoi, « Notre Lien » constitue peut-être le plus gros du travail réalisé.

« Notre Lien » est le principal outil de communication de notre association, de son activité et de sa visibilité auprès de nos adhérents et de nos contacts.

Ce travail repose essentiellement sur Louise, que nous tenons encore à remercier, et quelques personnes (Martine A. et ses enfants, Philippe M., Alain S.) qui lui viennent en aide, notamment pour la maquette, l'impression, la mise sous pli et l'envoi.

Pour ces tâches, les membres de l'association qui habitent en région parisienne sont les bienvenus.

Cependant, ce qui incombe le plus lourdement à Louise est le contenu de « Notre Lien ».

Elle a besoin, nous avons besoin, de contributions, d'articles, qui rendent compte d'événements, de livres, de spectacles, de nouvelles des familles, etc., à Paris, comme en province.

Louise ne peut plus supporter à elle seule l'assurance du contenu et de la sortie de « Notre Lien. »

Comme pour notre site (où vous pourrez, dès qu'il sera remis en service, trouver les numéros sortis), « Notre Lien » a besoin d'être alimenté par l'ensemble des adhérents.

Nous comptons sur vous.

Nous pensons avoir fait le tour des activités et des projets de notre association et vous remercions.

Henri BITRAN, président.

Daniel APTEKIER-GIELIBTER, secrétaire.

3. RAPPORT DU TRÉSORIER

RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2019

Au fil des années la générosité de nos adhérents ne se dément pas. Malgré leur fidélité, nous enregistrons une baisse du nombre de cotisants en fin d'année. L'effectif des adhérents ayant acquitté leur cotisation qui était de 159 membres fin 2018, est revenu à 151 au 31 décembre 2019.

Le flux des Recettes et Dépenses ne sont pas comparables car il n'y a pas eu de pèlerinage en Lituanie - Estonie en mai 2019, ni de subvention du ministère de la Défense.

Les **RECETTES de 2019** ont été de 13 330 € contre 55 973 € en 2018.

Les COTISATIONS et DONNS ont représenté un total de 8 842 € contre 13 600 € en 2018, qui avait bénéficié de Dons exceptionnels afin de financer la Borne interactive de Drancy.

Les DONNS représentés par des ABANDONS de REMBOURSEMENT de FRAIS par des bénévoles Administrateurs, en contrepartie d'un reçu CERFA, se sont élevés à 2 427 € contre 2 475 € en 2018.

Nos TIMBRES à la Mémoire des Déportés du Convoi 73, présentés le 21 octobre 2018 au Mémorial, ont apporté une recette de 1 754 € contre 5 966 € en 2018.

Les PRODUITS DIVERS ont été de 307 €, soit 300 € de Dons à la Communauté juive de Kaunas et Vilnius faits par chèques bancaires en 2018, et qui n'ont pu être encaissés, et 7 € de Produits Financiers, contre 19 € l'année précédente...

Les **DÉPENSES de 2019** se sont élevées à 14 379 € contre 53 225 € en 2018.

Nos FRAIS DE FONCTIONNEMENT qui représentent l'impression de Notre Lien, les Affranchissements et les Frais de Bureau ont totalisé 6 132 € contre 8 725 € en 2018.

Les FRAIS de DÉPLACEMENTS non remboursés et abandonnés, contrepartie de la recette équivalente, soit 2 427 €.

Les FRAIS d'AGO du 19 mai 2019 se sont élevés à 884 € contre 1 440 € en mai 2018. Ils représentent 549 €, coût de l'insertion dans Le Monde, 240 € de gerbes et 95 € pour les frais de Restauration à la Mairie de Bobigny. Cette année, nous n'avons pas fait appel à un traiteur, le buffet ayant été traité bénévolement en interne par nos cheffes spécialisées...

Les règlements d'achats de TIMBRES commémoratifs « Convoi 73 » auprès de PHIL'POSTE ont été de 2 249 €, Ils étaient de 3 680 € en 2018.

Les DÉPENSES DIVERSES ont totalisé 2 687 € contre 1 780 € en 2018.

Elles sont dues principalement au coût des cérémonies de pose de Pavés STOLPERSTEIN, en Alsace, dont 3 à la Mémoire de Déportés du Convoi 73, à Herrlisheim et Muttersholtz, les 30 avril et 1er mai 2019, pour un montant de 1 394 €. Pour le complément, il s'agit de la réunion de Kippour au cimetière du Père Lachaise et à la mairie du 20ème 856 €, l'entretien de notre stèle par Warga 120 €, de présentoirs kakémono pour le forum des générations 127 €.

Au 31 décembre 2019, la Trésorerie disponible s'établissait à 3 446 € contre 4 495 € fin 2018.

La Trésorière.

COMPTES (en Euros)

	2019	2020
RECETTES		
Règlements Voyage baltique annulé		24 595,00
Cotisations et dons	8 842,00	9 450,00
Dons - Abandon Remboursement de frais	2 427,00	
Recettes timbres Convoi 73	1 754,00	776,00
Produits sur exercice antérieur	300,00	
Produits financiers	7,00	7,00
TOTAL RECETTES	13 330,00	34 828,00
DÉPENSES		
Remboursements voyage baltique annulé		24 595,00
Frais de fonctionnement (Lien, Poste, Frais Bureau)	6 132,00	5 033,00
Frais de déplacements (abandonnés - donnés)	2 427,00	
Frais d'A.G.O. et Annonce « Le Monde » 15 Mai	884,00	1 073,00
Achat de timbres Convoi 73	2 249,00	
Pose de Pavés de le Mémoire	1 394,00	
Dépenses diverses (Warga, Missions, Fleurs, Banque)	1 293,00	587,00
TOTAL DÉPENSES	14 379,00	31 288,00
TRESORERIE		
Comptes chèques + Livret au 1er janvier :	4 495,10	3 446,00
+ Recettes	13 330,06	34 828,30
TOTAL	17 825,16	38 274,30
DÉPENSES	- 14 379,16	- 31 288,56
TRESORERIE AU 31.12	3 446,00	6 985,74
Se décomposant en :		
Comptes chèques	2 484,37	6 016,81
Compte Livret	961,63	968,93
TOTAL	3 446,00	6 985,74

oOo

L'environnement viral de cette année 2020 nous a contraints à une activité restreinte. Malgré le confinement réduisant nos contacts, nous avons enregistré une augmentation sensible de cotisants passant de 151 au 31 décembre 2019 à 186 au 31 décembre 2020. Ceci reflète bien la fidélité et la générosité de nos membres. Nous les en remercions vivement.

Les RECETTES de 2020 se sont élevées à 34 828 €. Elles étaient de 13 330 € l'année précédente. La hausse sensible du chiffre des Recettes est due à l'enregistrement en début d'année des inscriptions au pèlerinage en Lituanie - Estonie prévu pour mai 2020, mais annulé en raison de la pandémie de Covid 19, et remboursées par le Mémorial de la Shoah, organisateur du voyage.

Ces ENCAISSEMENTS se sont élevés à 24 595 € que nous retrouvons en DÉPENSES pour un montant égal.

Les COTISATIONS et DONNS ont totalisé 9 450 € contre 8 842 € en 2019.

Les TIMBRES « Convoi 73 » émis en octobre 2018, ont été vendus pour 776 €, contre une recette de 1 754 € en 2019.

Les PRODUITS FINANCIERS bancaires ont été de 7 €.

Les DÉPENSES de 2020 se sont élevées à 31 288 € contre 14 379 €.

Les REMBOURSEMENTS aux inscrits du voyage annulé ont représenté 24 595 €.

Les FRAIS DE FONCTIONNEMENT ont totalisé 5 033 € contre 6 132 € en 2019. Ils comprennent notamment les Frais d'impression de Notre Lien - n°56 et n°57, les frais de bureau et les Affranchissements. L'annonce dans Le Monde commémorant le 15 mai 1944 a coûté 1 073 €.

Les DÉPENSES DIVERSES se sont élevées à 587 € contre 2 687 € en 2019. Elles se détaillent en Entretien de notre stèle par Warga 122 €, les frais de mission 120 €, Fleurs à Drancy 100 € et frais de banque 245 €.

Notre Trésorerie s'est retrouvée en augmentation au 31 décembre 2020 à 6 985 € contre 3 446 €, fin 2019.

La Trésorière.

Notre association, n'atteignant aucun des seuils chiffrés imposant aux associations d'établir une annexe de base, établit une annexe simplifiée.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION :

Nous rappelons que notre Association « Les Familles et Amis des Déportés du Convoi 73 » est dédiée à l'histoire et à la transmission de la mémoire des 878 hommes juifs déportés le 15 mai 1944 par le convoi 73, vers les États baltes et dont 22 revinrent en 1945.

Mémorielle, notre association ne possède comme capital que la volonté de ses membres, permettant d'assurer la pérennité de l'histoire de ce convoi atypique, par tous moyens.

MOYENS mis en oeuvre :

Afin d'atteindre ce but, l'association organise des pèlerinages sur les lieux de déportation, des cérémonies commémoratives, procède à l'érection de stèles et pose de plaques sur les lieux de mémoire, présente des témoignages dans les collèges, organise des expositions et utilise les possibilités diverses de diffusion; elle édite un bulletin de liaison auprès de ses adhérents : Notre Lien. Elle regroupe environ 250 adhérents.

L'association n'emploie aucun salarié. Elle ne vit que par le soutien de l'action volontaire d'une quinzaine de membres bénévoles.

Ses ressources financières proviennent essentiellement des cotisations et dons de ses membres et exceptionnellement de subventions obtenues pour financer les pèlerinages.

VALORISATION des Contributions volontaires en nature de nos bénévoles :

Nous estimons que la valorisation de notre bénévolat est incompatible avec l'esprit de celui-ci quant à la préservation et la transmission de la mémoire des déportés du Convoi 73.

À l'origine de notre association, le Souvenir de nos déportés est le point de départ de notre bénévolat d'où la notion de valorisation financière est exclue et ne pourrait nous guider dans nos actions et nos engagements.

Notre association, de nature mémorielle, réunit des participants qui dans leur quasi-totalité sont apparentés à des déportés de ce convoi 73, et ont pu subir des traumatismes imputables à la Shoah. Nos intervenants bénévoles en font partie pour la plupart.

Ce contexte nous amène à considérer l'incompatibilité du concept de valorisation du bénévolat, qui en plus n'aurait pas grande signification...

4. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Lettres de motivations

. Candidature d' Albert Didier FRESCO :

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ma candidature au sein de votre Conseil d'Administration.

Je suis le petit-fils de Monsieur Abraham FRESCO, né à Brousse (Bursa - Turquie) qui faisait partie du convoi 73.

Ce dernier a eu 3 fils dont mon père.

Dans la mesure de mes modestes compétences, je souhaite prêter main-forte à votre association qui m'inspire un profond respect pour le travail accompli.

La génération de mon père a été celle de la reconstruction dans la mesure du possible.

Cependant, j'ai toujours ressenti à travers mon père et oncles les séquelles de la Shoah :

un oncle ne dormant plus ou peu, un père devenu craintif, un autre oncle m'ayant avoué très récemment avoir voulu oublier complètement sa famille, une manière de repartir à zéro.

Ces traumatismes encore présents, ajoutés à la situation actuelle des Juifs en France où l'on peut défenestrer impunément une personne en fonction de sa religion, m'incite à m'engager afin que personne n'oublie le passé ni les éventuels ou futurs dangers.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'accepter mes respectueuses salutations.

Albert Didier FRESCO.

. Candidature de Christophe KUKAWKA :

Chers cousins, familles et amis du Convoi 73,

Je me permets de vous écrire pour vous officialiser mon souhait d'intégrer le Conseil d'Administration de notre association et de faire acte de candidature à sa Présidence, à l'occasion de l'AG qui se tiendra mercredi 30 juin prochain.

J'ai beaucoup réfléchi et souhaite désormais prendre ma part en assurant le lien entre la génération de nos parents et la nôtre, celle des petits-enfants et arrière-petits-enfants, que je considère être le sens de l'histoire.

Continuer nos travaux communs, en France, avec des partenaires naturels tels que le Mémorial, les villes de Drancy et Bobigny, la SNCF, comme dans les Pays Baltes via les Ambassades de France et nos relais sur place, ne pas nous écarter de notre devoir de mémoire collectif et surtout, celui de la transmission aux nouvelles générations, me semble en tout point essentiel.

Je tiens à remercier Henri, Louise et l'ensemble des membres du CA pour leur engagement et leur confiance. Je forme le voeu de relations apaisées dans nos échanges, le respect des décisions prises, entérinées et fidèlement restituées suite à des CA moins nombreux mais tout aussi efficaces.

Je vous propose par conséquent ma candidature à la Présidence de l'association en vous soumettant rapidement la question fondamentale qui doit nous animer au cours des prochains mois, années, au sein du CA comme au sein de l'association : Quelles sont mes attentes à titre personnel en qualité de membre du CA et, plus largement, de l'Association et quelles sont mes attentes à titre collectif ?

Nous aurons l'occasion d'en reparler. Je souhaite qu'Alexis m'accompagne plus particulièrement dans cette démarche en qualité de Vice-président.

Mon intention est d'ailleurs de créer une Commission Jeunes gérée par la génération suivante, avec Esther et d'autres notamment, pour anticiper ce que nous serons et la manière dont nous nous projeterons dans quelques années.

Je vous redis mon attachement à notre association, à celles et ceux qui l'ont créée en 1995, dont notre Présidente historique, Louise, en tout premier lieu, puis Henri que je remercie tous deux. Que de chemin parcouru depuis lors, bravo d'ores et déjà.

Je ne nourris aucune ambition personnelle, la seule qui me guide consiste à honorer la mémoire de mon grand-père Joseph et de tous ses compagnons d'infortune et de poursuivre le travail initié par la génération de mon père, Pierre, et mon oncle, Jacques.

Chaleureusement,

Christophe KUKAWKA

p 10

. Candidature d' Alain STEINBERG :

1. Qui suis-je ? :

Tout d'abord, permettez-moi de me présenter, je m'appelle Alain STEINBERG, j'ai 74 ans, je suis donc retraité.

Né en Lorraine, j'ai fait mes études à l'école juive Aquiba à Strasbourg, puis à l'Université de Strasbourg en économie.

2. Lien avec l'Association «Les Familles et Amis des déportés du Convoi 73», et mes recherches familiales :

Mon lien avec l'association est relativement récent, et n'est pas aussi direct que la plupart d'entre-vous.

Je fais partie de la deuxième génération ayant un lien familial avec une des personnes déportées et disparues. Mon père et ses frères et soeurs, apprirent en 1954, que leur frère Sylvain Steinberg, fut déporté à Auschwitz.

Au Mémorial de la Shoah que je visitais avec ma fille, je découvris l'histoire du convoi 73, et reconnaissais mon Oncle, sur l'une des photos. Puis, dans le film Einsatzgruppen, de Michaël Prazan, je reconnus mon Oncle, parmi les prisonniers. Jacques Hobert, m'informa de l'existence de l'Association, je rencontrai Louise Cohen et adhérais à l'association. Afin d'effectuer des recherches dans les Pays baltes, avec ma femme nous rencontrâmes Philippe Hâche, Faïna et Aavi Dobrysh. Nous sommes allés aussi bien au Fort IX de Kaunas, qu'aux archives de Tallinn, où j'y retrouvais des photos de mon Oncle, parmi les personnes libérées du camp de Kluga le 19 septembre 1944, il était donc vivant, mais il n'en n'est pas revenu.

3. Pourquoi ma candidature :

Depuis mon adhésion en 2016, j'ai assisté à toutes les commémorations et assemblées générales à Drancy et Bobigny. Je me suis rendu disponible aussi bien pour convoyer des membres que d'aider l'association selon les besoins et mes disponibilités. Récemment, suite aux conséquences du Covid, je proposais à Louise Cohen de l'aider à élaborer les numéros de Notre Lien, en effectuant sur mon ordinateur, la présentation, la mise en page des différents articles rédigés par les uns et les autres d'entre-vous, d'assurer le suivi et l'impression de Notre Lien auprès de l'imprimeur, et d'en faire une version informatique diffusée par Philippe Magnes. Je me propose donc de continuer à réaliser techniquement Notre Lien, et être plus actif dans l'Association, selon ses besoins.

Alain STEINBERG

- Renouvellement des candidatures au Conseil d'Administration :

- Rappel sur la durée des mandats :

La durée des mandats étant de 2 ans, tous les élus pour 2019 et 2020 sont à reconduire, à l'exception de Martine Blanco qui ne se représente pas.

- Reconduction des mandats arrivés à échéance :

Dans la liste ci-après du Conseil d'administration actuel, vous trouverez les noms des candidats qui souhaitent renouveler leur participation au Conseil d'Administration. Certains mandats qui auraient dû arriver à échéance en mai 2020 ont été, conformément à la réglementation, prolongés jusqu'à ce jour.

Ce qui explique les durées différentes des mandats pour les candidats ci-dessous.

Merci d'indiquer vos choix sur le bulletin de vote envoyé en Annexe.

- pour 1 an : Martine ALIAS, Philippe BENADINER, Jean-Jacques PASCAL,

- pour 2 ans : Daniel APTEKIER-GIELIBTER, Henri BITRAN, Louise COHEN, David FALLIK, Myriam GABORIT, Alexis HALPERIN, Philippe MAGNES, Anne-Maria PASCAL, Esther PITCHO, Claire ROMI, Isy SZEIER.

- Votes :

Petit rappel, étant donné les contraintes auxquelles nous sommes confrontés, nous vous remercions de bien vouloir effectuer vos votes, concernant aussi bien les différents rapports présentés, que les votes du renouvellement du Conseil d'Administration et ses nouveaux membres, au moyens du bulletin présenté en Annexe, et de le retourner avant le 25 Juin 2021, exceptionnellement à l'adresse :

LES FAMILLES ET AMIS DES DÉPORTÉS DU CONVOI 73
Mme. Louise COHEN, 85 B avenue Gambetta, 75020 PARIS

5. INFORMATION ET QUESTIONS

- Comment participer à l'AG par internet :

Pour participer à la réunion Zoom, connectez vous avec le lien :

<https://us02web.zoom.us/j/84565628883?pwd=Vkc4ZFYwTEhLU2NITW9RdUd2NzJHUT09>

ID de réunion : 845 6562 8883 **Code secret :** 512262

- Les résultats des votes :

Ils seront pris en compte et annoncés, lors de l'Assemblée Générale en visioconférence Zoom.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers amis, nos salutations fraternelles.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Fin des connexions ZOOM SVP.

Puis, avec les membres élus, réunion du nouveau Conseil d'administration pour la constitution du Bureau.

Président ou Présidente, Vice Président ou Vice Présidente, Secrétaire, Secrétaire adjoint ou Secrétaire adjointe, Trésorier ou Trésorière adjointe.

- Pour information :

Nous sommes informé par Philippe Mages, de l'exposition organisée par la Ville de Paris, consacrée à Madame Simone VEIL. L'exposition se tient du 28 mai au 21 août 2021, dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de ville Paris 4^e. Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h30.

Inscription obligatoire.



Maquette : Alain Steinberg - Imprimé par Copypro Gambetta - Paris



Association CONVOI 73
Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy L'Asnier, 75004 PARIS
Tél : 06 82 81 61 14 - Mail : contact@convoi73.fr

ADHÉSION – RENOUELEMENT D’ADHÉSION 2021

à retourner exceptionnellement à l’adresse :

LES FAMILLES ET AMIS DES DÉPORTÉS DU CONVOI 73
Mme. Louise COHEN, 85 B avenue Gambetta, 75020 PARIS

Nom , prénom :

Adresse,

mail :

téléphone :

Nom de mon ou mes parents déportés par le convoi 73 (préciser la parenté svp) :

Je verse ce jour ma cotisation de Euros : _____ (1) pour l’année 2021
par chèque à l’ordre des Familles et Amis des Déportés du Convoi 73.

Date, signature :

(1) montant de la cotisation : à partir de 30 euros pour l’année 2021.

ADHÉSION – RENOUELEMENT D’ADHÉSION 2021

à retourner exceptionnellement à l’adresse :

LES FAMILLES ET AMIS DES DÉPORTÉS DU CONVOI 73
Mme. Louise COHEN, 85 B avenue Gambetta, 75020 PARIS

Nom , prénom :

Adresse,

mail :

téléphone :

Nom de mon ou mes parents déportés par le convoi 73 (préciser la parenté svp) :

Je verse ce jour ma cotisation de Euros : _____ (1) pour l’année 2021
par chèque à l’ordre des Familles et Amis des Déportés du Convoi 73.

Date, signature :

(1) montant de la cotisation : à partir de 30 euros pour l’année 2021.